



CONTRAT DE RESERVATION 2019

7 Rue du Centre
85800 LE FENOUILLEUR
Tel : 02 . 51. 55 .11.35

E.mail : contact@bellevue-camping.com
www.bellevue-camping.com

Nom Prénom

Adresse.....

Code postal:..... Ville:.....

Tel: Email:

Participant au séjour

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de naissance
...../...../...../...../.....
...../...../...../...../.....
...../...../...../...../.....
...../...../...../...../.....

Emplacement camping caravane

ARRIVEE à partir de 14h00 le/...../2018
DEPART IMPERATIVEMENT AVANT 12h LE/...../2018

Caravane Dimension :mm

Forfait (empl ;2pers ;électricité ;1 voiture) Nbre nuitX=€

Pers supplémentaire + 7 ans Nbre nuitX=€

Pers supplémentaire -7 ans Nbre nuitX=€

Animal Nbre nuitX=€

Voiture supplémentaire Nbre nuitX=€

location réfrigérateur Nbre nuitX=€

TOTAL SEJOUR [] []

LOCATION

ARRIVEE à partir de 15h00 le/...../2018
DEPART IMPERATIVEMENT AVANT 10h LE/...../2018

M-h Ibiza solo 2/3pers 1ch M-h Loggia 2/4pers (-5ans) 2ch

M-h Domino 2/4pers (-5ans) 2ch M-h Super Titania 6/8pers (-5ans) 3ch

M-h Détente 2/4pers (+10ans) 2ch M-h Grand Confort 2/4pers 2ch

M-h Confort 4/6pers (+10ans) 2ch M-h LODGE 4/6 pers 3ch

M-h Confort Famille 4/6p (-5ans) 2c Chalet 2/4 pers (+12ans) 2ch

M-h Classique 4/6 pers (+15ans)

Nbre adulte de + 18 ans:

Nombre enfant de - 18 ans:

Nbre de voitures : Animal:.....

OPTION

Location chaise 3€/sem :€

Location lit bébé 10€/sem :€

Location draps (la paire)10€/séjour :€

Location barbecue (4€/jour) :€

Location vélo :€

Carte wifi :€

Autres locations :€

Petit déjeuner :€

Merci de nous indiquer comment avez-vous connu notre camping

Par des amis

Pages jaunes

Guide ; nom :

Office de tourisme :

Internet ; site

Central de réservation;nom :

Autre :

Montant

Montant du séjour:€

Frais de réservation (17€ HS - 8€ BS) :€

assurance annulation 3% du montant du séjour :€

Taxe de séjour (pers + 18ans)

0€61 xNuits XPers =€

N° Allocataire :Aide vacance (vacaf,ect.....)€

TOTAL SEJOUR :€

Acompte 30% =

La réservation peut être réglée

✘ par chèque bancaire libellé à l'ordre du camping Bellevue.

✘ par chèque Vacances

✘ par CB : N° de la carte,date d'expiration,crypto(3 chiffres)

N°

✘ par mandat cash



Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve les conditions générales de location et d'emplacement figurant au verso du présent contrat de réservation.

Au Fenouiller, le

Signature du camping

A, le.....

Votre signature précédée de la mention « bon pour accord

Conditions Générales de Locations

La réservation devient définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part. La réservation est nominative, il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du contrat pouvant entraîner la variation du montant des redevances en plus ou en moins doit être signalées par écrit et ne sera effective qu'après accord du gestionnaire. En cas de déclaration inexacte, le contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.

Note : Les mineurs non accompagnés par leurs parents seront admis qu'après accord du gestionnaire

1) Inscription : Toute réservation sera effective et ne pourra être confirmée qu'à réception du contrat de réservation accompagné d'un acompte, dont le montant varie suivant le type de location réservé et la durée : • réservation d'une location : 30% du séjour + 17€ de frais de réservation + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde 30 jours avant votre arrivée. • réservation d'un court séjour (- 4 nuits) : 30% du séjour + 8 € de frais de réservation + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour). • réservation d'un emplacement caravane: 30% du séjour + 17€ de frais de réservation + (facultatif assurance annulation 3% du montant du séjour) ; solde à votre arrivée. Réservation par Internet : frais de réservation offert.

2) Réservation : La réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Vous aurez à régler le solde de votre séjour comme suit faute de quoi la réservation pourra être considérée comme annulée et les arrhes conservés.

- pour les locations : intégralité du solde à payer 30 jours avant votre arrivée *. *Attention : vous ne recevrez aucun rappel de règlement de notre part. A réception de votre règlement du solde, nous vous ferons parvenir le bon de séjour. En l'absence du règlement de ce solde dans les délais précités, la location sera considérée comme annulée d'office et toutes les sommes versées resteront acquises au camping

- Pour toute réservation de location d'hébergement intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devrez régler la totalité du montant de la location.

- Pour toute réservation effectuée directement par le web, l'acompte sera débité automatiquement de votre carte bancaire, ainsi que le solde pour les locations de mobil-home & chalet (30 jours avant votre arrivée).

- Pour les emplacements : solde à payer 30 jours avant votre arrivée. Les personnes mineurs pourront effectuer un séjour seulement s'ils ont une autorisation parentale et s'ils sont accompagnés d'une personne majeure, qui en aura la responsabilité. Lors de la réservation des demandes particulières peuvent-être formulées. Cependant, même si le camping s'engage à y apporter une attention particulière, nous ne pouvons vous garantir de les satisfaire.

3) Mode de paiement : Accompagné du contrat de réservation signé : Chèque bancaire ou CCP, mandat postal, chèques-vacances ANCV (en entier avec talon du haut), carte bancaire (16 chiffres + date d'expiration + le cryptogramme).

Conseil malin : pour gagner du temps, réservez par téléphone avec votre carte bancaire.

4) Tarifs : Nos prix s'entendent comprenant la location de l'emplacement ou de l'hébergement, et ne comprennent pas la TAXE DE SEJOUR, les suppléments tels que les animaux, location de linge, locations diverses, la caution pour les locations (300 € restitués lors du départ selon condition). Les tarifs diffusés par le camping n'ont pas de valeur contractuelle et peuvent être modifiés sans préavis. Le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation.

5) Taxe de séjour : Cette taxe municipale est obligatoire et est perçue avec le solde, au tarif en vigueur et pendant la période de perception (renseignez-vous).

6) Caution : Pour les locations : à l'arrivée, un chèque de 300 € sera demandée en garantie d'une restitution de la location en BON ETAT. Ainsi qu'un chèque supplémentaire de 60 € en garantie d'une restitution de l'hébergement en parfait état de propreté.

En basse saison un contrôle sera établi par le personnel du camping et en haute saison le contrôle s'établira après votre départ et les cautions seront restituées sous 8 jours. Nous vous demandons de respecter les consignes (faire le ménage, dégivrer et nettoyer le réfrigérateur, vaisselle propre et essuyée, siphon de la douche démonté et nettoyé).

7) Animaux domestiques : A l'exception des chiens de Catégories I et II et des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie). Les animaux domestiques sont admis moyennant un supplément de prix par jour à condition de l'avoir déclaré lors de la réservation, de ne pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et de respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations. (1 seul maxi. par location et emplacement). L'animal doit toujours être tenu en laisse dans l'enceinte du camping. Son carnet de vaccination à jour doit être présenté, à la réception, à l'arrivée. Les animaux domestiques ne sont pas admis dans les bâtiments à usage commun, l'enceinte des piscines et aires de jeux. Les animaux doivent être sortis du camping pour faire leurs besoins.

8) Durée de séjour : En location d'hébergement pendant la haute saison, la durée de séjour réservé est d'une semaine minimum soit 7 nuits (du samedi au samedi) Les arrivées en haute saison se font entre 15 h et 20 h (en cas de retard prévenir le camping), et les départs se font entre 7h et 10 h. Possibilité de location à la nuitée ou week-end, en dehors de cette période. Attention : pour des raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévus dans chaque location. Toute personne au-delà de la capacité prévue se verra refuser l'accès. Les arrivées en emplacements se font tous les jours entre 12 h et 20 h, et les départs avant 10 h.

9) Modification du séjour : A réception de l'acompte de confirmation toute location est définitive et nominative. Toute modification au contrat devra être signalée au préalable par écrit (courrier, mail) et ne sera possible qu'après accord du camping.

10) Annulation séjour : Aucun remboursement des sommes versées sera possible si vous ne souscrivez pas au forfait assurance annulation et interruption. Nous vous recommandons de souscrire la garantie assurance CAMPEZ COUVERT d'un montant de :

3 % du séjour. (hors frais de réservation et taxes de séjour)- La prime d'assurance doit être intégralement payée à la réservation du séjour et est non remboursable. - En cas de sinistre, vous devez aviser la compagnie dans les 5 jours suivants le sinistre. - L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versés avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé au prorata temporaire en cas de retour prématuré (hors frais de réservation et taxe de séjour) Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur le site internet www.campez-couvert.com

10) Troubles et nuisances : Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent sur son emplacement ou dans son hébergement. Lorsqu'un résident trouble ou cause des nuisances aux autres résidents ou porte atteinte à l'intégrité des installations, il peut être mis un terme immédiat et sans indemnité à son séjour, sans préjudice des demandes en réparations que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre. Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive de ses hébergements et de ses emplacements (nombre supérieur à la capacité annoncée du logement).

11) Responsabilité : Les responsabilités du camping, au-delà de sa responsabilité légale, n'est pas engagée en cas de : • Vol, perte ou dommage de quelque nature qu'il soit, pendant ou suite à un séjour. • Panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations. • Dommages causés ou subis par les véhicules des résidents stationnant et circulant dans l'enceinte du camping.

12) Piscine : Le port du bracelet est obligatoire. Le short de bain est interdit. Tout manquement au règlement en vigueur à la piscine donnera lieu à une expulsion.

13) Barbecue : Les barbecues à charbon de bois sont interdits sur les campings

14) Droit à l'image : Vous autorisez le camping à utiliser les photos de vous et/ou de votre enfant qui pourraient être prises au cours de votre séjour, sur tout type de support, pour les besoins publicitaires du camping, sans aucune contrepartie.

15) Droit de rétractation : En vertu de l'article L. 121-20-4 - 2 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement et d'activité de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée. De sorte que, toutes les commandes effectuées sur le site www.bellevue-camping.com ou avec une hôteesse par téléphone ne peuvent pas faire l'objet d'un droit de rétractation.

16) Service client : En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client, sont les suivantes : Medicycs, 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS.